

## Administration générale

### Greffes municipal

Ce service assume la préparation des séances et le secrétariat de la Municipalité (procès-verbaux des séances et courrier), l'ouverture et l'acheminement du courrier, la liaison avec les autres services, l'économat, les archives de la Municipalité et du greffe municipal, la transmission des décisions à tous les services de l'administration, ainsi que notamment les tâches suivantes:

- traitement des dossiers des candidats à la naturalisation
- gestion du site Internet de la commune
- préparation des préavis municipaux au Conseil communal
- établissement des actes de mœurs: 9 (16 en 2009)
- nombreux renseignements généraux à la population
- tenue à jour du tableau d'occupation de l'abri STPA de la Coquerellaz, entretiens avec les commandants des cp qui stationnent dans le cantonnement
- secrétariat de la commission COH.

Par ailleurs, le secrétaire municipal assume la présidence des séances des chefs de services de l'administration communale.

Durant l'année 2010, environ 901 lettres ont été rédigées.

### Autorisation générale de plaider (préavis 17/2006)

L'autorisation générale de plaider octroyée par le Conseil communal à la Municipalité pour la législature 2006-2011 (préavis 17/2006) n'a pas été "utilisée" en 2010:

#### Tribunal des mineurs

- Pas de cas depuis le début de la législature.

#### Tribunal cantonal – Cour de droit administratif

- Pas de cas en 2010.

#### Tribunal fédéral

Pas de cas depuis le début de la législature.

#### Tribunal d'arrondissement

La Municipalité n'a pas eu l'occasion, ces dernières années, de plaider auprès du tribunal d'arrondissement (pénal).

### Archives communales



Les archives communales sont gérées depuis 2001 par Mme Delphine Friedmann-Perreten. Son taux d'activité a été baissé à sa demande à 70 % dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010, pour des motifs familiaux. Il est réparti entre les communes de Prilly, Ecublens et Joux-Mézery: en 2010, 20 % ont été consacrés à la commune d'Ecublens.

En 2010, les principales activités de l'archiviste ont été:

- Le tri d'archives intermédiaires de l'administration générale (1979-1982);
- La rédaction d'inventaires sommaires des archives définitives de ce service (dossiers conservés 1979-1982 / conventions, règlements et contrats/garanties);
- La mise à jour des plans de classement de l'administration générale et du service des travaux;
- La mise à jour de l'inventaire des dossiers de la police des constructions;
- La création et la mise en place, au 1<sup>er</sup> janvier 2011, d'un plan de classement pour les archives courantes du contrôle des habitants ;
- Le tri et l'élimination d'archives intermédiaires du service des finances et de la police.

Les archives communales ont eu le plaisir de mettre à disposition d'étudiants de l'EPFL des documents concernant la construction des premiers bâtiments de cette institution. Certains documents ont été prêtés à fin d'exposition durant les jours d'inauguration du Rolex Learning Center.

Outre la recherche et la mise à disposition d'archives au sein de l'administration, l'archiviste a encore accueilli une étudiante de 2<sup>e</sup> cycle de l'UNIL, dans le cadre d'une recherche sur l'architecture des collèges lausannois au début du 20<sup>e</sup> siècle.

L'archiviste a également participé à un groupe de réflexion lancé par les archives cantonales vaudoises concernant le futur du projet Panorama. Le résultat de cette réflexion sera présenté en mars 2011 et aboutira à une proposition faite aux communes vaudoises d'utiliser un même programme pour la saisie de leurs inventaires d'archives.

Les archives communales d'Ecublens espèrent que la solution proposée répondra à leurs propres besoins et qu'il leur sera possible de participer à ce projet en 2011. Cela permettrait de régler enfin la question des inventaires par la mise en place d'un instrument professionnel adapté à leurs besoins.

*Delphine Friedmann*  
Archiviste intercommunale

### Visite préfectorale

Le 30 novembre 2010, M. Etienne Roy, Préfet du district de l'Ouest lausannois, a procédé à la traditionnelle visite de l'administration communale. Il a examiné des documents, registres et procès-verbaux et s'est entretenu avec MM. le Syndic et le secrétaire municipal, puis avec la Municipalité.

♦ ♦ ♦ ♦

### Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) – Prix de la commune d'Ecublens/VD



ÉCOLE POLYTECHNIQUE  
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

La Municipalité a décidé de récompenser M. François Gillard, pour son Master of Science MSc en Microtechnique. Ce prix, d'une valeur de Fr. 800.-, a été offert au candidat lors de la Magistrale du samedi 9 octobre 2010.

♦ ♦ ♦ ♦

### Université de Lausanne (UNIL) – Prix de la commune d'Ecublens/VD



UNIL | Université de Lausanne

La Municipalité a décidé d'attribuer le prix de la commune d'Ecublens à Mme Viviane Richoz, titulaire d'une maîtrise universitaire en sciences des religions, pour le courage d'être entrée dans une démarche participative qui a obligé à de nombreux déplacements, pour la qualité des analyses et la discussion engagée des données récoltées dans son travail de mémoire intitulé: "De l'efficacité d'une consultation ethnopsychiatrique sur une population victime d'abus spirituels: étude de cas".

Ce prix, d'une valeur de Fr. 600.-, a été distribué le vendredi 24 septembre 2010, lors de la cérémonie de remise des prix de la faculté de théologie et de sciences des religions.

♦ ♦ ♦ ♦

## EPFL – Parc Scientifique d'Ecublens (PSE)

Délégation d'Ecublens: M. Pierre Kaelin,  
Syndic (conseil de fondation).



### Résumé

- L'année 2010 a vu la mise en service du 4<sup>e</sup> bâtiment d'une surface d'environ 3'400 m<sup>2</sup>, le PSE-D, ainsi que celle des premiers bâtiments du quartier de l'innovation. Les entreprises du PSE ont pu ainsi poursuivre leur croissance, et le PSE a accueilli 24 nouvelles sociétés – plus du double de l'année précédente.
- Au 31 décembre 2010, le PSE comptait 95 entités locataires occupant environ 675 personnes. Durant l'année, 21 start-up, se sont implantées au PSE. Une antenne de PME japonaise, Namiki Precision Jewel of Europe, s'est également installée, ainsi que deux prestataires. 16 sociétés ont quitté le PSE, dont certaines telles que Alcan Technology Management AG ou l'incubateur de Logitech se sont déplacées dans d'autres bâtiments du quartier de l'innovation.
- Les sociétés basées au PSE ont pour la plupart consolidé leur développement de manière indépendante; quatre d'entre elles ont bénéficié de financements externes substantiels. A noter en particulier les financements de € 39 millions obtenus par la société Biocartis qui se spécialise dans les équipements de diagnostic moléculaire. Ces financements leur ont permis d'acquérir des activités de la multinationale Philips et d'accélérer leur croissance.
- De nombreuses sociétés du PSE, ou accompagnées par des coachs du PSE, ont obtenu des prix d'innovation et d'entrepreneuriat renommés en 2010; à noter en particulier le prix de la fondation de Vigier décerné à Aïmago SA, le prix "Full kick" de Fr. 130'000.- décerné par la Fondation Venturekick à senseFly Sàrl, et le 3<sup>e</sup> prix PERL décerné à StereoTools Sàrl.
- Les activités de coaching ont poursuivi leur développement selon le modèle

semi-ouvert comprenant tant des conseillers salariés que des conseillers prestataires. L'équipe de coachs du PSE comprend 6 personnes et couvre les domaines IT, nanotechnologies et sciences de la vie. 82 projets et sociétés ont été soutenus durant 2010, soit 13 projets de plus qu'en 2009.

- En 2001, le PSE a également lancé, avec le soutien du canton de Vaud, le Prix Vittoz "Cap International" d'un budget annuel de Fr. 100'000.-. Il permet à 4 start-up d'évaluer leurs opportunités commerciales aux USA. Le prix finance ainsi des voyages, la participation à des foires et salons mais également les frais de consultants locaux en matière de mises en relation et développement d'affaires. Les sociétés Prediggo SA, Quantis International SA, senseFly Sàrl et Sensima Technology SA.
- Pour l'exercice 2010, les comptes de la fondation présentent un bénéfice de Fr. 471'917.- pour un chiffre d'affaires de 3.3 millions de francs. Les fonds propres se montent au bilan à 10.6 millions de francs (hors fonds de rénovation), soit 38 % du total du bilan.

♦ ♦ ♦ ♦

## Naturalisations

### Dossiers de naturalisation ouverts en 2010 à Ecublens

(un dossier peut comprendre une personne seule, un couple ou une famille)



- **Article 8 LDCV – Naturalisation ordinaire**

29 dossiers, comprenant en tout 47 personnes (33 dossiers en 2009).

**Dossiers suspendus en 2010 (candidats ayant échoué à l'audition):** 6 dossiers, comprenant en tout 13 personnes (10 dossiers en 2009).

- **Article 22 LDCV – Procédure cantonale facilitée pour les jeunes étrangers de la 2<sup>e</sup> génération**

8 dossiers, comprenant en tout 8 personnes (10 dossiers en 2009).

- **Article 25 LDCV – Procédure cantonale facilitée pour les étrangers nés en Suisse**

19 dossiers, comprenant en tout 24 personnes (29 dossiers en 2009).

- **Art. 53 LDCV – Disposition transitoire jusqu'au 30 avril 2010 (les personnes âgées de plus de 24 ans mais qui remplissent les conditions de naturalisation facilitée de jeunes de la 2<sup>e</sup> génération peuvent bénéficier de cette procédure dans les 5 ans suivant l'entrée en vigueur de la nouvelle LDCV)**

10 dossiers, comprenant en tout 16 personnes (13 dossiers en 2009).

#### Nationalité des personnes ayant déposé une demande de naturalisation:

<u>Pays</u>	<u>Nombre de dossiers</u>	<u>Nombre de personnes</u>
• Afghanistan	1	1
• Albanie	1	2
• Amérique	1	2
• Belgique	2	4
• Brésil	1	1
• Burundi	1	1
• Cameroun	1	1
• Chili	1	1
• Croatie	1	1
• Equateur	2	2
• Espagne	2	4
• France	3	5
• France et Pologne	1	1
• Irak	1	1
• Italie	13	18
• Italie et Amérique	1	1
• Kosovo	8	18
• Macédoine	2	3
• Maroc	1	2
• Maroc et Italie	1	1
• Moldavie	1	1
• Pologne et Venezuela	1	1
• Portugal	10	14
• Russie	1	1
• Serbie	4	4
• Tunisie	1	1
• Turquie	2	2
• Ukraine	1	1
<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>95</b>
	(85 en 2009)	

soit une diminution du nombre de dossiers ouverts de **22.35 %** par rapport à 2009.

